

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 13 août 2012 à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Ronald Critchley, Bruno Latreille, Joffre L'Heureux Jr. et Claude Racine formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale, Denyse Jeanneau, greffière et Colette Arsenault, directrice générale de la Corporation économique de la Ville de Huntingdon.

Sont absents : les conseillers Nadia Debbabi et Robert Vaillancourt.

---

**Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 13 août 2012 à 20 h 17.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**



**Ville de Huntingdon**

Tous les membres du Conseil sont invités au Caucus à 19 heures en la salle du Conseil.

**Séance ordinaire du lundi 13 août 2012, à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de juillet 2012
    - ❖ Service des incendies;
    - ❖ Épuration des eaux usées;
    - ❖ Traitement de l'eau potable;
    - ❖ Travaux publics et infrastructures;
    - ❖ Inspection municipale.
  - Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois de juillet 2012;
  - Rapport sur la situation financière au 31 juillet 2012;
  - Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de juillet 2012;
  - Rapport sur la situation financière Investissement au 31 juillet 2012;
- D) Période de questions du public;
- E) Période d'information et de questions du maire;

1. *Faillite M.Y. Marché Dupuis Inc.*
2. *Réintégration Bruce Yando et Richard Saumier.*
3. *Présentation du Candidat et député sortant Stéphane Billette.*

## **10. – Sujets d’ouverture**

### **10.1 Adoption des Procès-verbaux**

1. *Séance ordinaire du 3 juillet 2012*
2. *Séance extraordinaire du 10 juillet 2012*
3. *Séance extraordinaire du 18 juillet 2012*

## **20. – Contrats**

### **20.1 Résolution –Mandat de gestion à la Maison des Jeunes de Huntingdon - Politique familiale;**

*(Droit de véto exercé par le maire pour cette résolution)*

### **20.2 Résolution – Mandat à la firme de comptables Goudreau Poirier selon la soumission- Audit annuel des états financiers 2010 et 2011;**

### **20.3 Résolution – Mandat à Me Martin Couillard : Audience plainte de destitution Mariannick Houegbonou;**

### **20.4 Résolution –Bail avec Bell Mobilité inc. (#F0159 Godmanchester) : Augmentation annuelle du loyer à un taux fixe de 2.5% ;**

### **20.5 Résolution - Autorisation de signature d’un bail avec monsieur Marc Lacroix (72, Dalhousie);**

### **20.6 Résolution - Autorisation de signature d’un bail avec Folia Inc (72, Dalhousie);**

### **20.7 Résolution – Autorisation d’une servitude de droit de passage sur les lots 3 230 303 et 3 230 305 (fonds dominant ; 100, rue Châteauguay);**

### **20.8 Résolution – Mandater la notaire Me Nathalie Daoust pour procéder à la servitude de passage sur les lots 3 230 303 et 3 230 305 (9 au 15 rue Prince);**

## **30. – Administration & Finances**

### **30.1 Résolution – Achat d’un camion cube pour l’Éco-Centre;**

### **30.2 Résolution – Financement d’un camion cube pour l’Éco-Centre;**

### **30.3 Résolution – Autorisation de signature de la Convention d’arbitrage concernant l’établissement des contributions financières du CIT du Haut-St-Laurent, pour les années 2009, 2010 et 2011;**

### **30.4 Résolution – Adhésion au Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ);**

### **30.5 Résolution – Autorisation d’entente de règlement - Expropriation M.Y. Marché Dupuis Inc. ;**

### **30.6 Résolution – Dépôt du rapport d’activités 2011 de la CDEVH et Dépôt du plan d’action 2012 de la CDEVH**

## **40 – Réglementation**

- 40.1** *Résolution* – Demande de changement de catégorie d'usage du commerce de vente au détail sise au 173, rue Châteauguay pour la catégorie commerce saisonnier;
- 40.2** *Avis de motion* – Règlement sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable;
- 40.3** *Avis de motion* - Règlement afin d'encadrer la salubrité et l'entretien des édifices sur le territoire de la Ville (propriétaires cochons);

## **50 – Nomination & Gestion du Personnel**

- 50.1** *Résolution* - Nomination temporaire de la directrice générale, Madame Johanne Hébert, à titre de fonctionnaire municipale responsable de l'émission des permis;

## **60. –Autres**

- 60.1** *Résolution* – Rencontre avec le ministère des Affaires municipales : MRC et CIT du Haut-Saint-Laurent;
- 60.2** *Résolution* – Demande de rétractation à la MRC Le Haut-Saint-Laurent concernant le non-transfert de juridiction pour le traitement des matières recyclables;
- 60.3** *Résolution* – Pacte rural : Forum sur l'immigration en région (automne 2012);
- 60.4** *Résolution* – Demande d'autorisation au MTQ : Remblayage du fossé le long du stationnement du 142 Route 202 (Maison Russet);
- 60.5** *Résolution* – Condoléances lors du décès de madame Sylvie Robert;
- 60.6** *Résolution* – Autorisation de déposer une demande de certificat d'autorisation au MDDEP (Traitement de l'eau potable);
- 60.7** .
- 60.8** .
- 60.9** .
- 60.10** .
- 60.11**

## **70. –Rapport des comités et des conseillers**

- 70.1** -

Levée de la séance

---

**Adoption de l'ordre du jour**

12-08-13-3029

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 13 août 2012 tel que lu par Monsieur le Maire avec le report, à une séance ultérieure, des points 10.1, 20.1, 30.1 à 30.4 et 60.3.

Les sujets suivants sont ajoutés :

- Report de la séance ordinaire du 4 septembre 2012;
- Appels d'offres par la MRC du Haut-St-Laurent pour le transbordement des déchets ;
- Redécoupage de la carte électorale fédérale du comté de Beauharnois-Salaberry ;

Adopté

### **Présentation du Candidat et député sortant Stéphane Billette**

Le député libéral sortant de la circonscription électorale provinciale de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette, a présenté un bilan des réalisations accomplies au cours des quatre dernières années. Monsieur Billette se porte candidat aux élections du 4 septembre prochain afin d'obtenir un deuxième mandat.

### **Annonces et dépôt des documents**

#### **Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de juillet 2012**

Les rapports des directeurs pour le mois de juillet 2012 du service des incendies, de l'usine de filtration, l'usine d'épuration, de l'inspection municipale et des travaux publics sont déposés au greffe.

#### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois de juillet 2012**

##### **Comptes à payer –Juillet 2012**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au cours du mois de juillet 2012.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

#### **Rapport sur la situation financière au 31 juillet 2012**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 juillet 2012.

**Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de juillet 2012**

**Dépenses d'investissement –Juillet 2012**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement au cours du mois de juillet 2012.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

**Rapport sur la situation financière Investissement au 31 juillet 2012**

La trésorière dépose l'état de la situation financière Investissement de la Ville de Huntingdon au 31 juillet 2012.

**Dépôt du rapport d'activités 2011 de la CDEVH et Dépôt du plan d'action 2012 de la CDEVH**

Madame Colette Arsenault, directrice générale et commissaire industrielle de la Corporation de Développement Économique de la Ville de Huntingdon présente et dépose au conseil municipal le rapport annuel 2011, le plan d'action 2012 et le budget prévisionnel 2012 de la Corporation de Développement économique de la Ville de Huntingdon (CDEVH) ;

12-08-13-3030

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Claude Racine  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte le dépôt du rapport annuel 2011, du plan d'action 2012 et du budget prévisionnel 2012 tel que présenté par la directrice générale de la CDEVH, madame Colette Arsenault.

Adopté

**Période de questions du public**

*Les principales questions se résument comme suit :*

*M. John Cavanagh : Il demande au Conseil la permission d'utiliser tous les résidus verts (gazon, feuilles mortes) de la Ville pour sa ferme biologique. L'autorisation est accordée et le Maire lui demande de communiquer avec Monsieur Marco Gauthier, directeur des travaux publics à cet effet.*

### **Période d'informations et de questions du maire**

#### **Faillite M.Y. Marché Dupuis Inc.**

Le Maire, Monsieur Stéphane Gendron informe les membres du Conseil que la Ville est propriétaire des immeubles du 9-11 et 13-15 de la rue Prince depuis le 12 juillet 2012, Toutefois, le syndic de faillite et les créanciers hypothécaires Messieurs Sylvain et Roma Brunette ont présenté une requête au Tribunal administratif. Le juge a accordé la demande de remise de la requête et a aussi accordé l'ordonnance de sauvegarde demandée par le syndic visant à empêcher la démolition à la date de la présentation de la requête. Les procédures sont donc suspendues jusqu'au 7 septembre.

La Ville a présenté une offre de règlement laquelle prévoyait l'octroi d'une servitude de passage, le versement d'une indemnité de 100% de l'évaluation municipale et le don de deux terrains. La famille Brunette a refusé l'offre.

Tous les locataires de ces immeubles ont accepté de quitter les lieux et se sont relocalisés. La Ville leur a versé l'indemnité de 3 mois de loyer prévu par la Loi. Le département des travaux publics de la Ville sera disponible pour aider les locataires à déménager leurs biens. De plus, le CLSC leur a offert de l'aide.

Monsieur Gendron informe les membres du Conseil que lorsque l'inspecteur municipal a livré les chèques d'indemnité, on l'a avisé que l'une des locataires était décédée. La Ville a retenu le chèque préparé à son intention qui s'élevait à environ 900\$.

#### **Condoléances lors du décès de madame Sylvie Robert**

**Considérant** que la Ville doit verser une indemnité compensatoire équivalente à trois mois de loyer à madame Sylvie Robert en raison de l'expropriation de l'immeuble du 15 rue Prince dont elle était locataire ;

**Considérant** le décès de madame Sylvie Robert, résidante du 15B rue Prince à Huntingdon durant les procédures d'expropriation;

**Considérant que** le versement d'indemnité d'environ 900\$ doit être transmis au curateur public suite au décès;

**Considérant que** madame Sylvie Robert n'a pas de famille connue et ne possède, selon les dires de ses voisins et amis, aucune ressource financière pouvant servir à payer un service funéraire ;

12-08-13-3031

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine**

**Appuyé par le conseiller Bruno Latreille**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le versement de l'indemnité compensatoire d'environ 900 \$ devant être versée à madame Sylvie Robert soit remis au Salon funéraire Rodrigue Montpetit de Huntingdon pour acquitter une partie des frais funéraires de la défunte.

Adopté

### **Réintégration Bruce Yando et Richard Saumier**

La réintégration au travail des ex-employés Richard Saumier et Bruce Yando a été reportée au 27 août 2012. Une correspondance à cet effet leur a été transmise.

### **10. – Sujets d'ouverture**

### **20. – Contrats**

### **Mandater la firme de comptables Goudreau Poirier : Audit des états financiers 2010 et 2011**

12-08-13-3032

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil mandate la firme de comptables agréés Goudreau Poirier Inc pour procéder à l'audition des états financiers 2010 et 2011 ainsi que pour compléter tous travaux requis à cet effet, et ce, en fonction des tarifs établis à la soumission.

Adopté

### **Mandat à Me Martin Couillard : Audience plainte de destitution Mariannick Houegbonou**

**Considérant que** madame Mariannick Houegbonou a porté plainte à la Commission des relations du travail concernant son congédiement ;

**Considérant** les audiences du 3 et 4 octobre 2012 ;

12-08-13-3033

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le maire Stéphane Gendron  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil mandate Me Martin Couillard pour représenter la Ville dans le dossier de destitution de Mariannick Houegbonou.

Adopté

### **Bail avec Bell Mobilité Inc (référence #F0159 Godmanchester) : Augmentation annuelle du loyer à un taux fixe de 2.5%**

**Considérant que** Bell Mobilité Inc. est locataire d'espace sur la propriété sise au 221, rue Châteauguay par un bail et qu'il y exploite un site de télécommunication sur la tour de l'usine de filtration ;

**Considérant que** les augmentations annuelles du taux du loyer sont calculées selon l'Indice des prix à la Consommation (IPC) ;

**Considérant que** l'IPC moyen durant les cinq dernières années était de 1,4% tel que publié par Statistique Canada pour la région de Montréal ;

**Considérant qu'**afin de fournir des prévisions de paiement précises, de faciliter les processus administratifs et de diminuer le nombre d'erreurs de calcul, Bell Mobilité propose des augmentations annuelles fixes de 2.5% pour le reste du bail ;

**12-08-13-3034**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise les augmentations annuelles du loyer à un taux fixe de 2.5% avec Bell Mobilité Inc. (référence # F0159 Godmanchester).

**Que** le conseil autorise le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le document autorisant les augmentations annuelles du loyer selon l'IPC à un taux fixe de 2.5% avec Bell Mobilité Inc. (référence # F0159 Godmanchester).

Adopté

**Autorisation de signature d'un bail avec monsieur Marc Lacroix (72, Dalhousie)**

*Abrogé par la  
résolution no.  
13-01-14-3142*

**Considérant que** la compagnie 8191352 CANADA INC., représentée par monsieur Marc Lacroix désire louer un espace d'entreposage d'une superficie approximative de 750 pieds carrés dans l'immeuble commercial situé au 72 rue Dalhousie, Huntingdon;

**12-08-13-3035**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec 8191352 CANADA INC, représentée par monsieur Marc Lacroix, pour la location d'un espace d'une superficie approximative de 750 p.c., pour un loyer annuel de 2 400 \$, au complexe commercial du 72, de la rue Dalhousie à Huntingdon, suivant les conditions inscrites au bail.

**Que** la location soit conditionnelle à la transmission, par le locateur, de la copie des polices d'assurances contre les risques de responsabilité générale jusqu'à concurrence d'au moins deux millions de dollars (2 000 000 \$).

Adopté

**Autorisation de signature d'un bail avec Folia Inc (72, Dalhousie)**



**Considérant que** la compagnie Système Huntingdon (Folia), désire louer un espace d'une superficie approximative de 4 358 pieds carrés dans l'immeuble commercial situé au 72 rue Dalhousie, Huntingdon;

**12-08-13-3036**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec Système Huntingdon Inc., pour la location d'un local d'une superficie approximative de 4 358 p.c., au complexe commercial du 72, rue Dalhousie à Huntingdon, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Adopté

**Autorisation d'une servitude de passage sur le lot 3 230 303 (fonds dominant; 100, rue Châteauguay)**

**12-08-13-3037**

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Claude Racine  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le Conseil autorise une servitude de passage sur l'immeuble de la rue Prince, connu sous le numéro de lot 3 230 303, propriété de la Ville de Huntingdon, afin de permettre aux camions de livraison d'accéder au fonds dominant du 100, rue Châteauguay.

Adopté

**Mandater la notaire Me Nathalie Daoust pour procéder à la servitude de passage sur le lot 3 230 303 (fonds dominant; 100, rue Châteauguay)**

**12-08-13-3038**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le Conseil mandate Me Nathalie Daoust pour la préparation de l'acte de servitude de passage sur l'immeuble de la rue Prince, connu sous le numéro de lot 3 230 303, propriété de la Ville de Huntingdon, afin de permettre aux camions de livraison d'accéder au fonds dominant du 100, rue Châteauguay.

**Que** le conseil autorise le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude de passage rédigé par Me Nathalie Daoust, notaire dans le district de Beauharnois.

Adopté

### **30. – Administration & Finances**

**Autorisation d'entente de règlement - Expropriation M.Y. Marché Dupuis Inc.**

Afin de finaliser le dossier d'expropriation des immeubles de M.Y. Marché Dupuis Inc. la Ville a présenté une offre de règlement aux créanciers hypothécaires Messieurs Roma et Sylvain Brunette et au Syndic de faillite. L'entente prévoyait l'octroi d'une servitude de passage, le versement d'une indemnité de 100% de l'évaluation municipale et le don de deux terrains. L'entente ayant été refusée aucune autorisation n'est requise à cette étape du dossier.

#### **40 – Réglementation**

##### **Demande de changement de catégorie d'usage du commerce de vente au détail sise au 173, rue Châteauguay pour la catégorie commerce saisonnier**

**Considérant que** monsieur Jacques Crête, propriétaire du 173, rue Châteauguay, opère un commerce de vente d'antiquités;

**Considérant que** dans sa lettre, Monsieur Crête indique que le commerce n'est ouvert que d'un à trois jours par semaine pendant la saison estivale soit du 15 juin au 31 août;

**Considérant que** pour cette raison, la Ville devrait classer l'usage de son commerce comme étant «commerce saisonnier» au lieu de «vente au détail» afin de pouvoir bénéficier de la pondération réduite prévue au Règlement de taxation pour ce type de commerce;

**Considérant que** la Ville définit la catégorie «commerce saisonnier» aux points de vente dédiés à une offre ponctuelle de produits dits saisonniers, autrement dit qui ne peuvent être offerts tout au long de l'année.

12-08-13-3039

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Joffre L'Heureux Jr.  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le Conseil municipal refuse de modifier la catégorie d'usage du commerce de Monsieur Crête puisque celui-ci ne correspond pas à la définition de commerce saisonnier.

Adopté

##### **Avis de motion – Règlement sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable**

Avis de motion est donné par le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

##### **Avis de motion - Règlement afin d'encadrer la salubrité et l'entretien des édifices sur le territoire de la Ville**

Avis de motion est donné par le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement afin d'encadrer la salubrité et l'entretien des édifices sur le territoire de la Ville sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

#### **50 – Nomination & Gestion du Personnel**

**Nomination temporaire à titre de fonctionnaire municipale responsable de l'émission des permis**

**Considérant** la vacance au poste d'inspecteur municipal/responsable de l'urbanisme du 11 avril au 26 juin 2012;

**Considérant** les nombreuses demandes de permis de construction pendant cette période de l'année,

**12-08-13-3040**

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Joffre L'Heureux Jr.  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** madame Johanne Hébert, directrice générale soit nommée temporairement fonctionnaire municipale responsable de l'émission des permis pour la durée de la vacance dudit poste.

Adopté

**60. –Autres**

**Rencontre avec le ministère des Affaires municipales : MRC et CIT du Haut-Saint-Laurent**

**Considérant** les nombreuses plaintes déposées au Ministère des Affaires municipales à l'endroit de l'administration de la MRC et du CIT du Haut-Saint-Laurent;

**12-08-13-3041**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal sollicite une rencontre avec le Directeur régional du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Robert Sabourin, pour échanger de l'état des plaintes déposées à l'endroit de l'administration de la MRC et du CIT du Haut-Saint-Laurent.

Adopté

**Demande de rétractation à la MRC Le Haut-Saint-Laurent concernant le non-transfert de juridiction pour le traitement des matières recyclables**

**Considérant que** dans sa déclaration du coût net de la collecte sélective de matières recyclables, la Ville n'a pu inclure les dépenses reliées au tri et conditionnement des matières recyclables collectées sur son territoire du fait que la MRC du Haut-St-Laurent a déclaré que la Ville lui avait délégué sa compétence en la matière;

**Considérant** que Recyc-Québec nous a contactés afin d'obtenir des informations à cet effet;

**Considérant qu'**à aucun moment la Ville n'a délégué sa compétence en la matière à la MRC;

**Considérant que** la Ville s'est uniquement jointe à la MRC dans le processus d'appel d'offres pour le contrat de tri et conditionnement des matières recyclables;

12-08-13-3042

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le maire Stéphane Gendron  
Et résolu à l'unanimité:**

**De demander** à la MRC du Haut-St-Laurent de se rétracter dans sa déclaration erronée d'une délégation de compétence par la Ville de Huntingdon en leur faveur en matière de tri et conditionnement des matières recyclables et d'en faire part immédiatement à Recyc-Québec.

**De demander** à la MRC du Haut-St-Laurent la raison pour laquelle elle s'est approprié une compétence que la Ville ne lui a pas déléguée.

Adopté

**Demande d'autorisation au MTQ : Remblayage du fossé le long du stationnement du 142 Route 202 (Maison Russet)**

**Attendu que** la compagnie Maison Russet a présenté une demande à l'effet que le fossé en bordure de la route 202 longeant le stationnement du 142, Route 202, soit remblayé afin d'éviter des accidents lorsque les camions se déplacent dans le stationnement;

12-08-13-3043

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à l'unanimité:**

**De demander** au ministère des Transports du Québec d'effectuer le remblayage du fossé en bordure de la route 202 longeant le stationnement du 142, Route 202, à Huntingdon (Maison Russet).

Adopté

**Autorisation de déposer une demande de certificat d'autorisation au MDDEP (Traitement de l'eau potable)**

**Attendu que** la corrosion interne des conduites d'aqueduc cause une détérioration de la qualité de l'eau distribuée (eau de couleur rouge) dans différents secteurs de la Ville;

**Attendu qu'il s'avère** nécessaire de modifier les caractéristiques chimiques de l'eau afin de la rendre moins agressive;

12-08-13-3044

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille  
Appuyé par le maire Stéphane Gendron  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'autoriser** la Ville à déposer une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour procéder à une modification des caractéristiques chimiques de l'eau.

Adopté

### **Report de la séance ordinaire du 4 septembre 2012**

**Considérant que** la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon est prévue pour le mardi 4 septembre 2012 ;

**Considérant que** les élections provinciales auront lieu le mardi 4 septembre 2012 ;

12-08-13-3045

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le conseiller Claude Racine  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal autorise que la séance ordinaire du mardi 4 septembre 2012 soit reportée au lundi 10 septembre 2012 à 20h00.

Adopté

### **Appels d'offres par la MRC du Haut-St-Laurent pour le transbordement des déchets**

**Considérant que** le contrat entre la MRC et la compagnie Waste Management concernant le transbordement des déchets prend fin en décembre 2012 ;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon n'a jamais délégué sa compétence en matière de déchets et de matières recyclables et qu'il n'en sera jamais le cas ;

**Considérant qu'il** est de la responsabilité de la Ville de Huntingdon de gérer les bilans des matières résiduelles afin de tenir compte de l'atteinte des objectifs imposés par le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC ;

12-08-13-3046

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille  
Appuyé par le maire Stéphane Gendron  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** la Ville de Huntingdon autorise la MRC du Haut-Saint-Laurent à réaliser un appel de soumissions pour trouver un poste de transbordement afin d'y acheminer les déchets des municipalités de son territoire, le tout sous réserve de l'approbation finale de la Ville de Huntingdon quant au tarif.

Adopté

### **70. –Rapport des comités et des conseillers**

Le conseiller Ronald Critchley exprime son inquiétude au sujet du redécoupage de la carte électorale fédérale du comté de Beauharnois-Salaberry.

### **Redécoupage de la carte électorale fédérale du comté de Beauharnois-Salaberry**

**Considérant que** la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a publié une proposition de redécoupage du comté de Beauharnois-Salaberry en vue des prochaines élections ;

**Considérant** la proposition que Beauharnois-Salaberry serait scindée en deux nouvelles circonscriptions, soient Châteauguay et Soulanges ;

**Considérant que** les municipalités de la MRC du Haut-St-Laurent telles que Howick, Très-Sacrement, Franklin, St-Chrysostome et Havelock se retrouveraient dans la nouvelle circonscription de Châteauguay et les municipalités de Dundee, Elgin, Godmanchester Hinchinbrooke, Huntingdon, Ormstown, St-Anicet et Ste-Barbe appartiendraient à la circonscription de Soulanges ;

**Considérant que** la Ville est sensible au fait que la puissance de la MRC du Haut-St-Laurent s'apprête à être réduite par cette division territoriale;

**Considérant que** la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec tiendra des consultations publiques au sujet de cette proposition le 23 octobre 2012 à Valleyfield;

**12-08-13-3047**

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley  
Appuyé par le maire Stéphane Gendron  
Et résolu à l'unanimité:**

**Qu'une** demande soit transmise au préfet de la MRC du Haut-St-Laurent à l'effet que le Conseil des maires devrait étudier la proposition du redécoupage de la carte électorale fédérale de la circonscription de Beauharnois-Salaberry et prendre position sur cette importante question.

Adopté

**Dépôt de document**

Le maire dépose la démission de monsieur Martin Lefebvre à titre de pompier pour le service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h36.

---

Stéphane Gendron, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière